

«Nom»
«Etablissement»
«Laboratoire_»
«Adresse»
«CP_»«Ville»

Paris La Défense, le 01 décembre 2004

Fax N° : «fax»
Code client : «Code»
Réf : GP/EM - 041201

A l'attention des Directeurs des Etablissements de Santé, des Responsables de Laboratoire et des Correspondants de Réactovigilance.

RETRAIT DE LOT : Coffret de réactifs D-Dimer PLUS (Référence OQWW) Lot n° 544454, périmé le 17/10/05

Cher Client,

Notre traçabilité nous indique que vous avez commandé et reçu dans votre laboratoire le lot n° 544454 du coffret de réactifs D-Dimer PLUS (référence OQWW).

Le Réactif D-Dimer PLUS, lot n° 510876 et l'Accélérateur D-Dimer PLUS, lot n° 510970, sont les deux constituants du coffret de réactifs D-Dimer PLUS (ref OQWW), lot n° 544454.

En accord avec l'AFSSAPS, nous vous demandons de ne plus utiliser ce coffret de réactifs, de détruire les coffrets en cours d'utilisation ainsi que ceux que vous pourriez avoir en stock.
En effet, nous vous informons que ce lot n° 544454 de coffret de réactifs D-Dimer PLUS n'a pas une stabilité acceptable après reconstitution.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette information à toutes les personnes concernées de votre laboratoire et nous vous recommandons de conserver ces informations dans votre fichier Assurance Qualité.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter notre Centre d'Assistance Technique et Scientifique au 01.42.91.24.00.

Dans le cadre de notre Système Qualité, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner par fax, au 01.42.91.22.51, l'accusé de réception joint à ce fax, complété et signé sur lequel vous aurez mentionné le nombre de coffrets détruits que nous remplacerons gracieusement dans les plus brefs délais.

Nous vous présentons nos excuses pour les désagréments que cette information pourrait occasionner dans votre laboratoire et vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos salutations distinguées

Gabriel PEDONE
Chef de Produits Hémostase

P.J. : accusé de réception